



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 33003

## Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida en Somalie. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-sida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres. » Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

## Texte de la réponse

Le rapport 2002 Onusida sur l'épidémie mondiale de VIH/sida donne pour la Somalie un nombre total de personnes infectées de 43 000 avec un taux chez les adultes de 1 %, chiffres qui situent ce pays parmi les moins atteints de la zone OMS Afrique subsaharienne. Le fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont la France est le deuxième contributeur avec une participation de 150 millions d'euros en 2004, n'a pas de projet spécifique concernant la lutte contre le sida dans ce pays mais soutient un projet de lutte contre le paludisme et un autre de lutte contre la tuberculose. La France accentue par ailleurs son plaidoyer auprès des instances internationales de lutte contre le sida pour que des stratégies adaptées aux conditions d'exercice de la médecine en Somalie puissent être mises en oeuvre afin de faciliter la prise en charge globale des patients, qui comprend la prévention mais aussi la prise en charge psycho-sociale et thérapeutique avec accès aux antirétroviraux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33003

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 2004, page 809

**Réponse publiée le :** 11 mai 2004, page 3452